

Génome et vie privée : un outil pour évaluer les risques

Une équipe de chercheurs basés en Suisse a développé un outil interactif en ligne permettant à un individu d'évaluer les risques que ses génomes ne soient pas confidentiels.



Il est aujourd'hui possible de connaître son génome à partir d'un échantillon de salive, soit dans un cadre médical soit dans un cadre récréatif via des services de séquençage et d'analyse génétique.

Connaître son génome permet de prédire les prédispositions à certaines maladies et d'adapter la prise en charge médicale aux risques personnels. Il est également possible de découvrir ses origines, voire de retrouver des parents éloignés. Cependant, votre génome peut également être utilisé pour vous discriminer, que ce soit pour l'obtention d'une assurance, d'un emprunt ou d'un emploi.

Lorsqu'un individu fait séquencer son génome et le communique à un tiers (une assurance ou le service de séquençage lui-même), il met en danger non seulement la confidentialité de son génome et donc sa vie privée, mais aussi celle de tous les membres de sa famille.

Des chercheurs d'HEC Lausanne, du Swiss Data Science Center, de la HES-SO Valais-Wallis et d'UniSanté ont développé un nouvel outil en ligne permettant d'estimer la confidentialité génomique au sein d'une famille de manière simple, graphique et interactive. Cet outil permet de savoir quelle part de l'information génomique d'un individu est révélée lorsqu'un ou plusieurs membres de sa famille font séquencer et partagent leur génome.

Source : Santé personnalisée & Société, Médecine et Hygiène

[L'outil en ligne](#)